

TROISIÈME PARTIE

LES ENTITÉS PAYSAGERES

A - Les grandes entités géographiques

L'assemblage des cartes qui ont illustré la première et la seconde partie de ce diagnostic a permis de cumuler les données et de faire ressortir quatre grands ensembles géographiques relativement homogènes.

L'ajout de deux autres cartes, analysant les réseaux et les documents d'urbanisme, ont permis de compléter cette étude. (cf. cartes 24 et 25)

Ainsi, la cartographie de la végétation a permis de délimiter les espaces où le bocage est encore dense et ceux où il apparaît dégradé, le maillage devenant plus lâche.

Ces « poches » correspondent le plus souvent à des petits plateaux céréaliers et à une grande zone où le paysage tend à s'ouvrir de plus en plus et qui englobe grossièrement le territoire compris entre Chandai, Irai, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe et L'Aigle.

A l'aide de la carte du relief, trois grands ensembles géomorphologiques se découpent nettement : les plateaux, les vallées et les collines.

La carte des réseaux rend compte d'une certaine concentration sur la vallée de la Risle en plus d'un certain rayonnement depuis

L'Aigle des routes départementales et des réseaux de lignes électriques à haute tension.

La carte de l'urbanisation a fait le point sur la répartition urbaine. Trois grands ensembles ont été distingués : le premier est celui d'une urbanisation très diffuse, composée de petits villages, hameaux et habitats isolés.

Le deuxième ensemble présente une urbanisation légèrement moins diffuse et souligne des regroupements urbains un peu plus denses.

Enfin, le troisième ensemble regroupe les pôles de Pays d'Ouche, les bourgs et villages à densité moyenne ou forte.

La carte de l'urbanisation du Pays d'Ouche a permis également de constater une certaine continuité du bâti sur un axe correspondant à la vallée de la Risle, et que l'on pourrait nommer « axe de développement urbain ».

La cartographie des documents d'urbanisme met en évidence une certaine disparité de la pression foncière selon les communes.

Dynamique confirmée par la carte de la progression urbaine.

La cartographie de toute ces données (cf. carte 26) a donc fait ressortir quatre grands ensembles géographiques.

1 - L'agglomération aiglonne

(cf. bloc 8)

Il s'agit du seul territoire subissant une véritable pression urbaine sur l'ensemble du Pays. Elle est caractérisée par la présence de grands lotissements et de nombreux quartiers résidentiels, dont le développement s'échelonne des années 50 jusqu'à aujourd'hui.

La majorité des communes sont dotées d'un Plan d'Occupation des sols, l'urbanisation s'étend en tâche d'huile et en « doigts de gant » le long des axes routiers, les réseaux y sont concentrés (chemin de fer, lignes à haute tension, route nationale, déviations), la

topographie est plus ou moins homogène avec une situation en fond de vallée et rebord de plateau. L'eau constitue un facteur de développement important puisqu'elle a été le moteur de l'industrialisation et donc de l'urbanisation de toute la vallée.

2 - La plaine méridionale (cf. bloc 9)

Cet ensemble se recoupe d'ailleurs à quelques endroits avec le premier, les communes ouchoises n'étant pas complètement urbaines. Cet ensemble est marqué par sa dominance céréalière et un paysage d'openfield. Le plateau, légèrement ondulé par le passage de l'Iton est marqué par la présence de grandes exploitations intensives, ponctuées de nombreux silos. Les parcelles sont vastes et la végétation arborée et arbustive est peu présente.

L'urbanisation est caractérisée par un regroupement en noyaux villageois dense.

3 - Les grands plateaux bocagers du Nord et l'Est du Pays (cf. bloc 10)

Cet ensemble est caractérisé par un plateau semi-bocager taillé par intermittence par des vallées étroites et légèrement encaissées de la Charentonne, de la Guiel ainsi que des ruisseaux de Bréquigny et de Touquettes. Elevage et culture se répartissent harmonieusement sur le territoire.

Un maillage de haies encore important malgré une certaine dégradation par endroit permet de conserver un aspect vert et diversifié.

Les vallées sont riantes et boisées, contrastant avec les quelques plateaux qui tendent à se banaliser. Quelques grands massifs forestiers rompent les ambiances agricoles alentour. La tempête de décembre 1999 a toutefois dégradé une partie de ces boisements.

Les villages et hameaux qui ponctuent ce plateau ont un caractère champêtre et traditionnel.

4 - La Marche du Perche (cf. bloc 11)

Elle correspond à un paysage organisé en vallons et douces collines. La présence de l'élevage y est assez marquée mais parallèlement la céréaliculture progresse sur des terrains même un peu pentus.

L'habitat est caractérisé par un certain étalement dans l'espace avec une faible concentration (présence de nombreux hameaux et habitats isolés) et il n'est pas rare d'apercevoir des constructions en pierres calcaires indiquant un certain changement dans la nature des terrains. La ville de Moulins-la-Marche apparaît nettement parmi les vallonnements par sa situation de promontoire. L'ambiance paysagère rappelle celle du pays voisin.

B - Les unités paysagères

Au nombre de dix, elles correspondent toutes à des caractéristiques paysagères précises.

1 - Les plateaux semi-bocagers (cf. planches 6 à 9)

Ils apparaissent comme une étendue plane, structurée par un maillage de haies hautes et basses plus ou moins denses. Les vues sont cadrées par les éléments arborés, l'horizon est fragmenté.

2 - Les grandes plaines ouvertes (cf. planches 10 à 12)

Elles forment un paysage aux horizons lointains que l'on appréhende d'un seul coup. Il s'agit de plateaux généralement céréaliers caractérisés par un certain dépouillement : seuls quelques éléments du paysage ponctuent cette étendue, telles que des fermes, des arbres isolés, des bosquets, des hameaux, des châteaux d'eau et des lignes électriques...

3 - Les grands massifs forestiers (cf. planche 13)

Ils constituent, de l'intérieur, un paysage fermé, sans repères ni limites. Les vues sont bloquées par les troncs, seules les routes permettent une échappée visuelle. De l'extérieur, à partir d'un espace ouvert, la forêt apparaît comme une ligne continue entre ciel et terre.

4 - Les versants cultivés (cf. planche 14)

Ils témoignent d'une mutation dans la gestion agricole des pentes vouées jusque là à l'élevage, donc formées de pâtures. Ce paysage, possible grâce à la modernisation des machines agricoles, induit une certaine ouverture des surfaces, de nombreuses haies ayant été arrachées.

5 - Les collines et vallons bocagers (cf. planche 15)

Ils forment un paysage au relief ondulé, composé d'une multitude de petites buttes dominant les micro-vallées formées par de nombreuses sources et rivières. Depuis les chemins qui les traversent, le paysage est fermé, les vues sont lointaines et permettent d'appréhender l'ensemble de ce paysage diversifié.

6 - Les vallées très faiblement ondulées (cf. planche 16)

On les distingue comme des espaces très faiblement encaissés, en quasi continuité avec les plateaux qui les bordent. L'ensemble induit un paysage où les vues sont lointaines, limitées par les masses boisées.

7 - Les vallées légèrement encaissées (cf. planches 17 à 22)

Elles sont perçues, en suivant le fond de vallée, comme des espaces linéaires légèrement encaissés, au tracé plus ou moins

tourmenté. Les vues sont courtes ou moyennes, toujours limitées latéralement par des fronts boisés.

Depuis les plateaux, les vallées en tant que dépressions ne sont souvent pas perceptibles car une ligne boisée ferme l'horizon.

Ces vallées, tout comme les vallées très faiblement ondulées alternent des espaces ouverts (prairies) avec des espaces fermés (peuplerais).

8 - Les villages et hameaux de tradition (cf. planches 23 à 26)

Ils sont caractérisés par une volonté de valoriser le vieux centre, des extensions présentes sont peu nombreuses, ces villages ne connaissant qu'une urbanisation très limitée. Enfin, il existe un certain équilibre entre les ambiances minérales et végétales.

9 - Les bourgs, villages et hameaux de modernité (cf. planches 27 à 29)

Ils définissent une urbanisation dont on ne perçoit à l'approche que les extensions. Ces extensions constituent les éléments d'un tissu urbain structuré en quartier.

Ces villages ouchois sont également caractérisés par la diversité des types d'extension et l'impression qu'elles résultent d'opérations « au coup par coup ». Les aménagements variés en styles, matériaux et mobiliers dans un même bourg renvoient plusieurs images, tantôt traditionnelles et soignées, tantôt strictement fonctionnelles et routières.

10 - La ville-centre : L'Aigle (cf. planches 30 à 32)

Elle constitue la dernière entité. L'importance du noyau urbain et de ses extensions, en partie sous forme de grands ensembles collectifs, confèrent à la capitale du Pays d'Ouche ormai un statut particulier. Structurée en de

nombreux quartiers, la ville de L'Aigle nous montre un visage à la fois traditionnel et moderne. En centre-ville, l'ensemble architectural des constructions est relativement homogène : la brique est omniprésente. Les nombreuses zones d'activités donnent de l'importance à la commune et soulignent une certaine vitalité. L'ensemble est toutefois très minéral : mis à part un square, des jardins ouvriers, la ville est peu aérée par des espaces verts. Même le cours d'eau qui la traverse de part en part, la Risle, est très canalisé.

Pays d'Ouche ornais,
LES RESEAUX

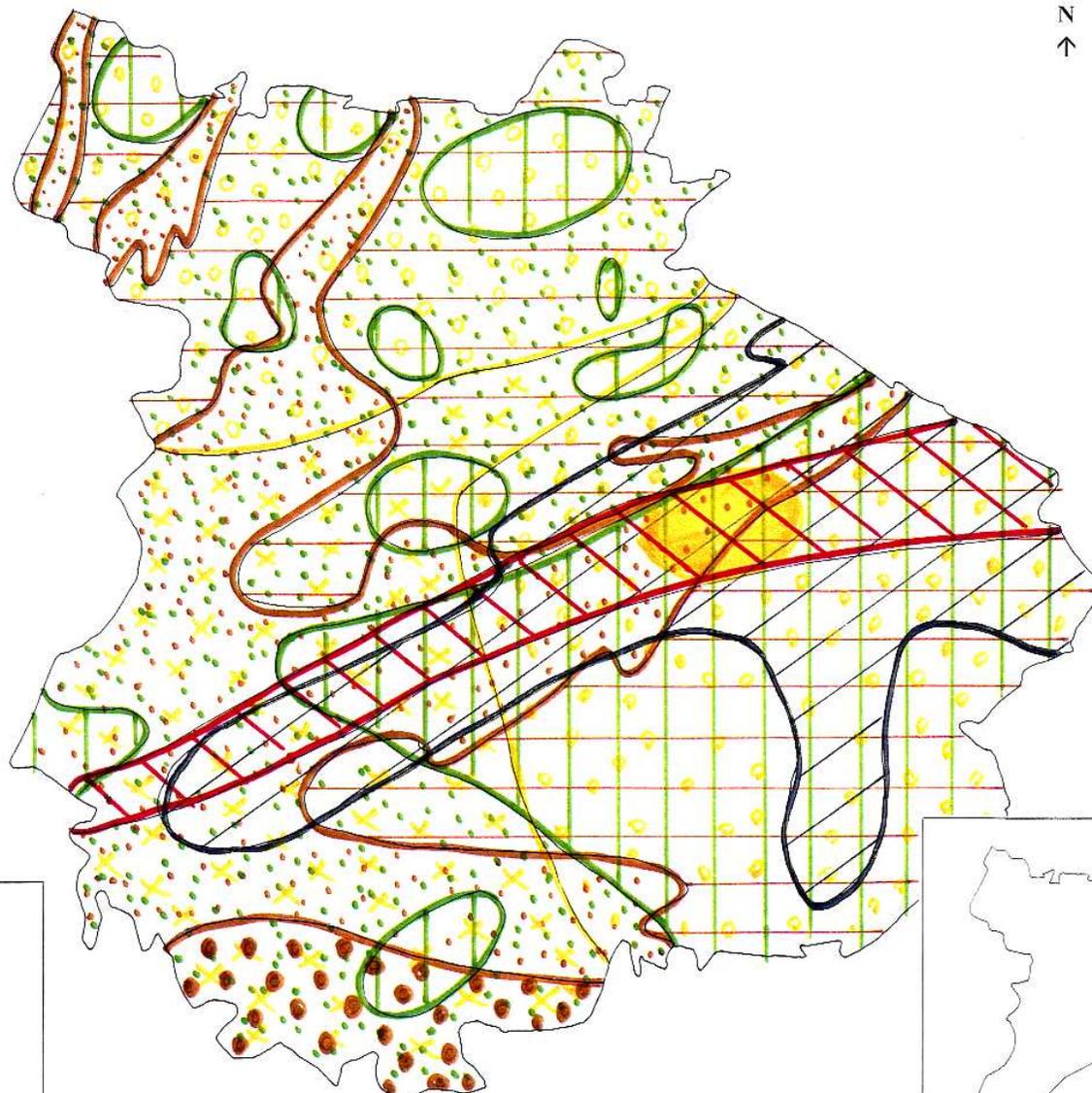


LEGENDE :

- Autoroute (en projet)
- Déviation (en travaux)
- Route nationale
- Grande route départementale
- Réseau secondaire (route départementale secondaire et voie communale)
- Chemin et allée forestière
- Ligne électrique à haute tension
- Réseau ferré

ECHELLE : 0 — 1 km

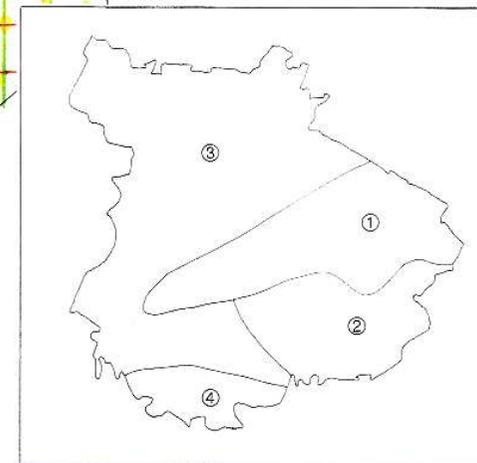
Pays d'Ouche ornais,
DEGAGEMENT DES GRANDES
ENTITES PAYSAGERE



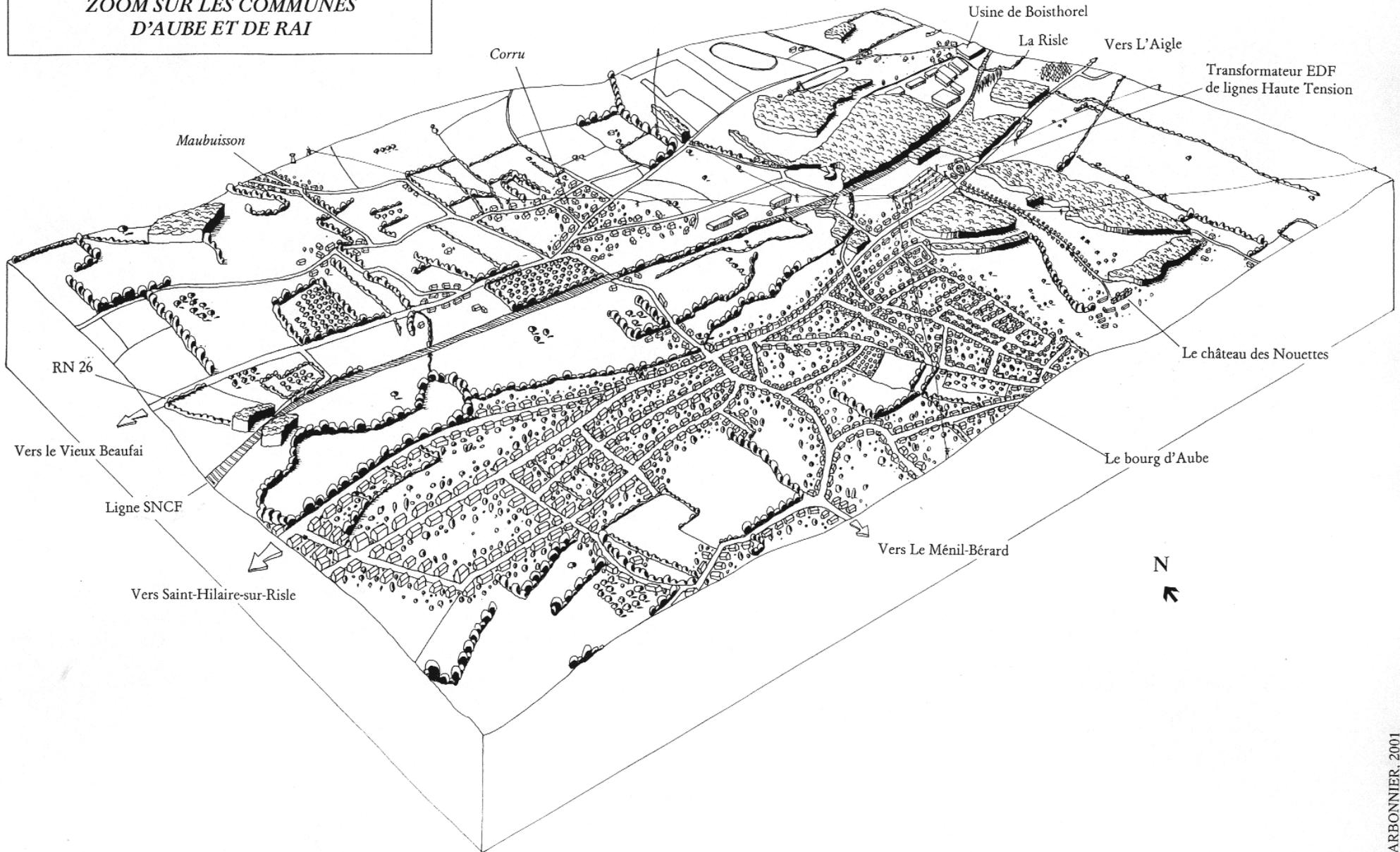
LEGENDE :

-  Plateaux
-  Vallées et plateaux ondulés
-  Collines
-  Bocage dégradé ou inexistant
-  Bocage plus dense
-  Pression foncière
-  Concentration des réseaux
-  Pôle urbain
-  Zone d'urbanisation diffuse
-  Zone d'urbanisation plus dense

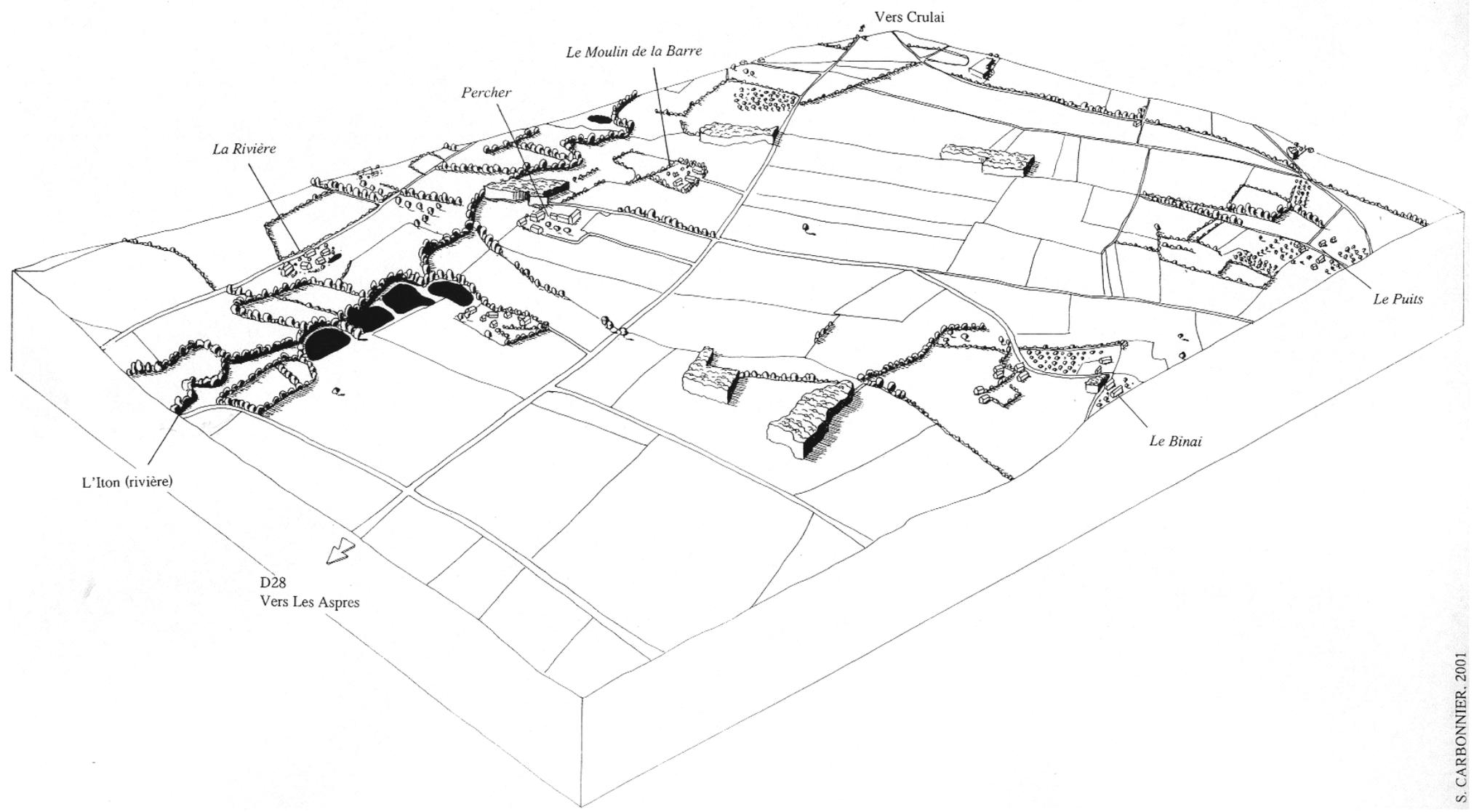
ECHELLE : 
 0 1 km



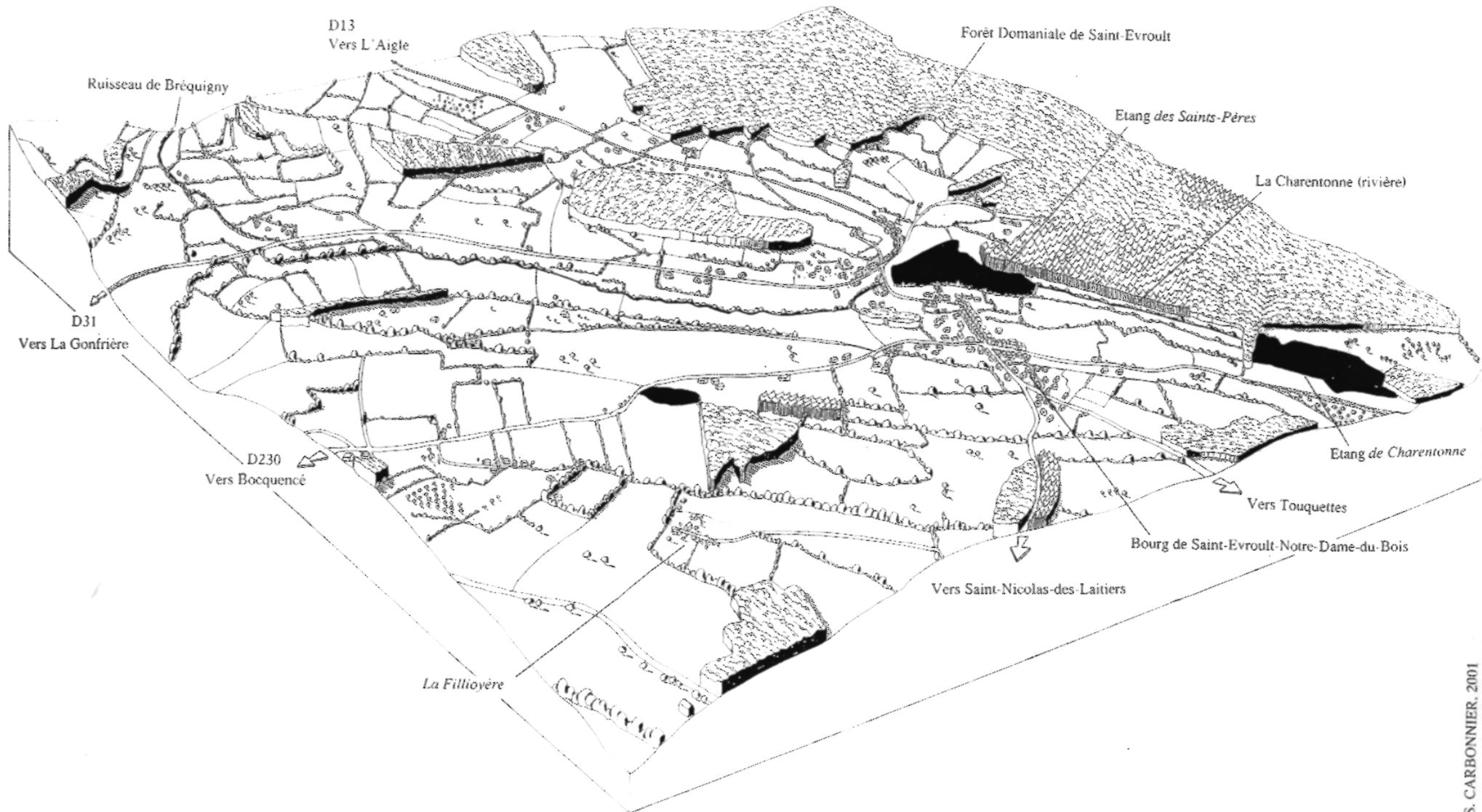
UNITÉ 1
L'AGGLOMÉRATION AIGLONNE :
ZOOM SUR LES COMMUNES
D'AUBE ET DE RAI



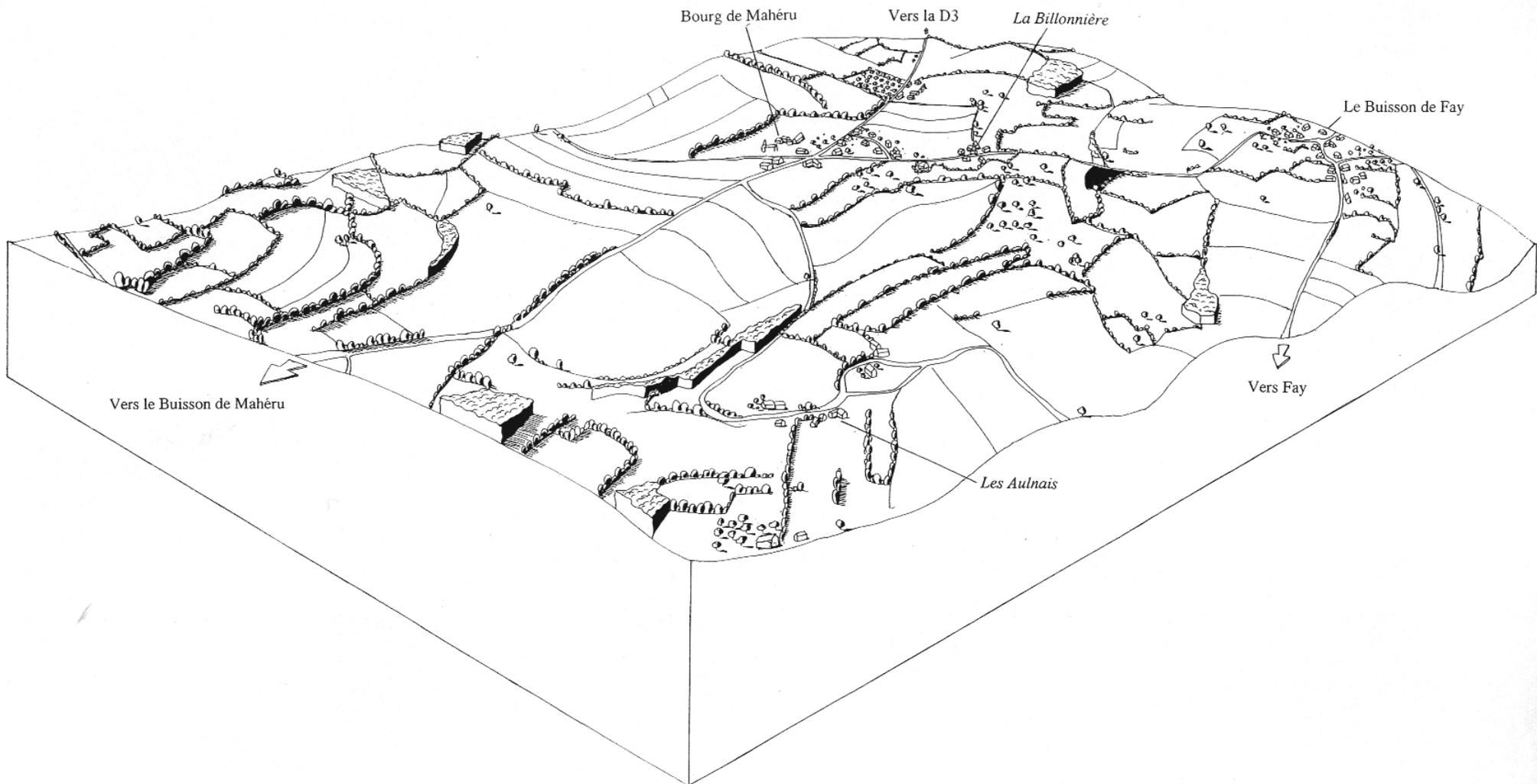
UNITÉ 2
LA PLAINE MÉRIDIONALE :
ZOOM SUR LES COMMUNES
DE CRULAI, DES ASPRES ET DE LA
CHAPPELLE-VIEL



UNITÉ 3
LES GRANDS PLATEAUX BOCAGERS DU
NORD ET DE L'EST DU PAYS :
ZOOM SUR LA COMMUNE
DE SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-
BOIS



UNITÉ 4
LA MARCHÉ DU PERCHE :
ZOOM SUR LES COMMUNES
DE MAHÉRU ET DE FAY



LES PLATEAUX SEMI-BOCAGERS



- 1 - Anceins, « *La Briqueterie* »
- 2 - Couvains, entre « *Les Marécages* » et « *Les Couptières* »
- 3 - Heugon, « *Les Petites Nicoles* »
- 4 - La Ferté-Fresnel, sortie ouest de la D14
- 5 - Anceins, « *Le Chef du Bois* »
- 6 - Marnefer, « *La Rifourche* »



① La haie basse borde les méandres de la route sur le plateau céréalière. Sa taille, restreinte, permet des échappées visuelles sur la plaine. Elle peut être constituée de charmes, d'aubépines ou de prunelliers.



② L'association d'arbustes et d'arbres de hautes tiges crée une haie buissonnante. D'une certaine transparence à la sortie de l'hiver, elle se densifie en été et bloque la vue à la manière d'une bande boisée.



③ La haie d'arbres taillés en « têtard » forme une ligne très caractéristique. Les branchages droits et fins semblent être piqués sur un tronc court et massif, grossi par les tailles successives. Ce paysage résulte d'un mode d'exploitation aujourd'hui révolu qui permettait autrefois de produire du bois de chauffe.



④ Le calvaire s'inscrit dans une certaine symétrie, à l'intersection des deux routes. La première, à gauche, est bitumée et en partie bordée par une haie de thuyas, dont le caractère exotique et ornemental étonne en bordure de champs. À droite, le chemin en terre est cloisonné par une véritable voûte végétale formée par deux rangées de haies arbustives d'essences locales.



⑤ Les bandes boisées constituent de véritables brise-vent et participent à la diversité du paysage rural. Le printemps teinte d'or le pré, envahi de pissenlits.



⑥ Confrontation entre deux techniques de clôtures : la haie basse et les barbelés. La première crée une ligne végétale rappelant les jardins privés. Les seconds soulignent un mode d'exploitation moderne caractérisé par un gain de temps et une meilleure rentabilité. Il s'en suit souvent une perte en terme de qualité paysagère.

LES PLATEAUX SEMI-BOCAGERS



- 1 - La Gonfrière, au N de « La Gudière »
- 2 - La Chapelle-Viel, vers « La Charpenterie »
- 3 - Monnai, vers « La Souchère »
- 4 - Monnai, SE de « Beauvais »
- 5 - Saint-Hilaire-sur-Risle, « Les menus »
- 6 - Saint-Hilaire-sur-Risle, au N de « La Chalardière »



La présence d'ânes sur le plateau est plutôt inhabituelle. Liés étroitement aux activités de la ferme, les ânes étaient autrefois plus nombreux. Aujourd'hui ils évoquent, non sans nostalgie, un certain passé et l'histoire d'un de leur célèbre congénère ouchois prénommé Cadichon*...
* « Les mémoires d'un âne », Comtesse de Ségur.



Les chemins creux sont des espaces très agréables, propices à la randonnée. Ils participent donc activement au développement du tourisme vert de leur région.



Etait-il nécessaire de goudronner cet étroit chemin perdu en pleine campagne ?



De nos jours il est plutôt rare de voir des plateaux tabulaires voués à l'élevage... Ici de nombreuses pâtures et pré-vergers bordent de part et d'autre la route départementale.

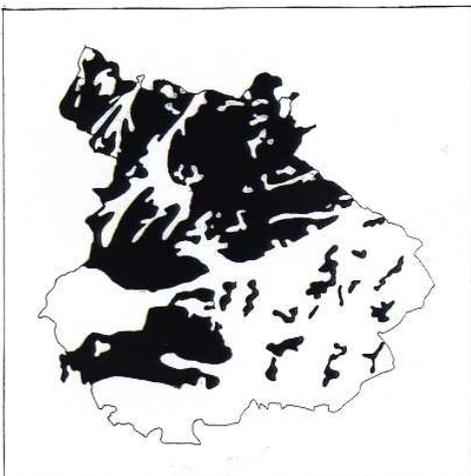


La barrière de ciment donne au paysage une note urbaine. Il aurait été préférable de border cette prairie par une haie basse ou une clôture de bois brut.



Les « herbes folles » le long des routes, outre leur importance d'un point de vue écologique (refuge de la micro-faune), donnent une image très champêtre de la campagne environnante.

LES PLATEAUX SEMI-BOCAGERS



- 1 - Sainte-Gauburge-sainte-Colombe
- 2 - Le Mesnil Gaultier
- 3 - Mahéru, « Francheville »
- 4 - Saint-Nicolas-des-Laitiers
- 5 - Echauffour, haras de « La Gastine »
- 6 - Sainte-Gauburge-sainte-Colombe



Les treillages sombres indiquent de jeunes pousses d'arbres (feuillus). Ce paysage s'inscrit dans la dynamique déjà ancienne de replantation des terres agricoles peu productives. Autrefois cultivées, un bon nombre de ces parcelles se retrouvent aujourd'hui sous la forme de bosquets ou de remises à gibier.



Une prairie peu exploitée (peu de pâture et pas de fauche) progresse en friches. Les espèces adventices remplacent progressivement les plantes fourragères, propices à l'alimentation du troupeau. Cette gestion peu soignée des prairies crée un paysage désordonné reflétant un certain abandon.



Les fenaisons changent brusquement l'aspect des prairies. D'abord étalée afin de sécher, puis ramassée en ballots, l'herbe ainsi récoltée rythme le paysage d'une géométrie nouvelle et changeante.



Fenaison... suite.



Les vastes paysages que forment les haras sont assez spécifiques. Des barrières de bois travaillées en planches sont préférées aux piquets de bois brut que l'on retrouve clôturant certaines prairies. Il en résulte alors un territoire ordonné et très soigné.



La grande variété des espèces arbustives et arborées composant les haies champêtres constitue une grande diversité de formes, de couleurs et de senteurs.

LES PLATEAUX SEMI-BOCAGERS



- 1 - Anceins, « *Guitot* »
- 2 - Saint-Pierre des Loges, D675, à la sortie du bourg
- 3 - Gauville, « *La Bretonnière* »
- 4 - Marnefer, « *Le Chesnay* »
- 5 - Brethel, « *Les lissières* »
- 6 - Villers-en-Ouche, « *Villeron* »



1 Labour des prairies...

De nos jours, une grande partie des prairies sont dites « temporaires ». De même que pour le blé, l'herbe (graminée et légumineuse) est semée sur une parcelle et peut être remplacée par une autre culture suivant la logique des rotations agricoles.



2 La succession des piquets de bois brut soulignent les perspectives et les profondeurs de champs. Au loin se profile la vallée de la Risle.



3 Vaches, vergers en fleurs et pans de bois... Image d'une Normandie clichée ?

Les prés-vergers sont le fruit d'un mode d'exploitation passé qui associait à la fois élevage et production fruitière. Aujourd'hui la survivance de ces micro-territoires participe à une certaine diversité de nos paysages.



4 Le talus sur lequel se dresse une haie arborée résulte de l'exploitation minière du siècle dernier. Des fossés étaient creusés pour l'extraction du fer, les résidus rejetés formaient alors un talus. Ce type de paysage est spécifique d'une micro-région située à cheval entre la frontière régionale aux confins nord du Pays d'Ouche ornois. La toponymie des communes rappelle d'ailleurs ces activités anciennes.

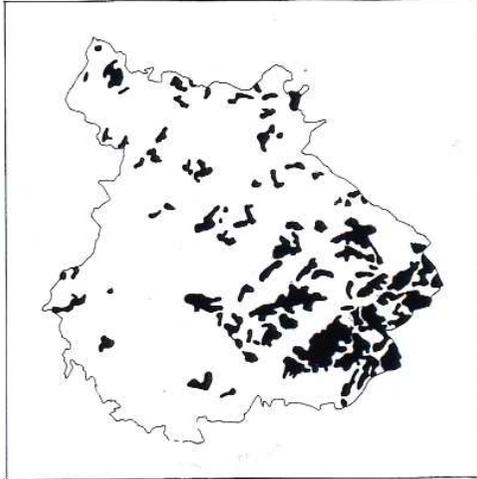


5 Ce bouquet de trois grands arbres têtards peut apporter de l'ombre et un peu de fraîcheur au bétail dans les prairies. Mais la présence de ces arbres n'a pas seulement un intérêt pratique : ils sont beaux et ils valorisent le paysage.



6 On retrouve souvent dans les plaines bocagères du pays d'Ouche un nombre assez important de chevaux, qu'ils soient élevés en haras ou bien par des particuliers.

LES GRANDES PLAINES OUVERTES



- 1 - Chandai, au nord « *Des Margrains* »
- 2 - Saint-Ouen-Sur-Iton, « *La Foucardière* »
- 3 - Chandai
- 4 - Vitrai-sous-L'Aigle, « *La Cherronière* »
- 5 - Crulai, « *Beaumesnil* »
- 6 - Les Aspres, « *La campagne des Ardrillères* »



① Le plateau est quasi tabulaire : les lignes horizontales dominent, les horizons sont lointains, on les appréhende d'un seul coup.
La taille de la parcelle ainsi que sa probable culture monospécifique induit un paysage monotone. L'horizon boisé limite le champ de vision, sans espace de transition.



② Le tracteur labourant les terres fait apparaître une ligne plus sombre à l'horizon.
La terre retournée est plus humide et va changer petit à petit la tonalité du parcellaire jusqu'à ce que la teinte s'estompe de nouveau au soleil.
Les horizons sont assez proches : les cultures sont encadrées d'une lisière arbustive constante qui s'échelonne sur plusieurs intervalles.



③ Telle une exploitation beauceronne, le corps de ferme est constitué de bâtiments regroupés sur une cour fermée érigée au centre des terres. Les éléments bâtis du plateau apparaissent alors en « îlots » parmi un océan de culture. Ici, la pousse homogène de l'herbe indique une prairie temporaire récemment semée probablement pour la fauche de foin.



④ Le plateau, légèrement ondulé rythme le paysage.
La présence de grands silos rappelle l'importance des cultures céréalières des environs.

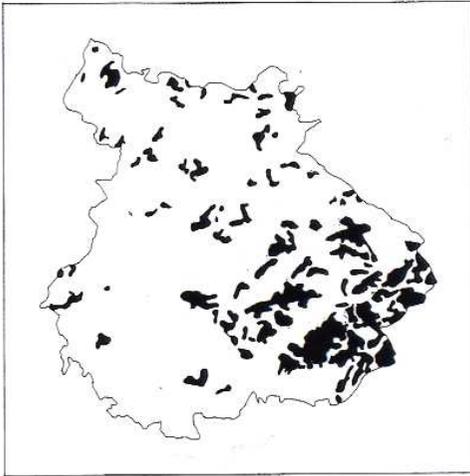


⑤ La nudité des terres labourées et la platitude de la plaine font ressortir les bâtiments d'une usine peu intégrée...



⑥ Le « Fossé le Roi », vestige de la frontière entre la Normandie anglaise et la France et érigée à l'époque de Guillaume le Conquérant : son caractère historique n'apparaît pas très évident de prime abord.
Ce fossé est surmonté d'une légère butte où ont été plantés des arbres de haut jet formant une haie brise-vent. Le fossé s'interrompt par endroit, remblayé et cultivé en continuité avec les parcelles environnantes.

LES GRANDES PLAINES OUVERTES



- 1 - Chandai, « Les Jartières »
- 2 - Les Aspres, « La Grande Réchinière »
- 3 - Irai, « Les fours à chaux »
- 4 - Irai, « Champhubert »
- 5 - Sainte-Gauburge
- 6 - Gauville, « Les Rougeules »



Les matériaux, la longueur et la forme en tunnel du bâtiment soulignent une modernité sans aucun ancrages à l'architecture du pays : il s'agit ici d'un poulailler industriel. Ses teintes vertes atténuent malgré tout son impact sur le paysage, en se rapprochant plus ou moins des teintes des prairies avoisinantes.



Les machines agricoles modernes permettent de faire plus, mieux et plus vite. De plus, il n'est pas rare de voir 2 ou 3 tracteurs travailler une même parcelle. Cependant la largeur des outils ne permet plus d'appréhender le territoire aussi finement qu'autrefois : les parcelles doivent avoir une forme simple, être vastes et sans obstacles. Hors c'est une certaine diversité qui contribue à la beauté des paysages...



Les sillons verdissant par la pousse du maïs révèlent de longues perspectives... Voici une parcelle agricole dans sa plus simple expression.



Cette allée plantée diversifie l'espace en le fractionnant : l'horizon se rapproche et les arbres invitent le regard à se poser sur leur alignement à géométrie variable.

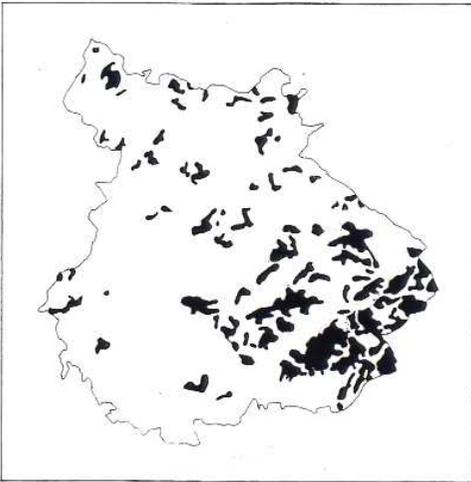


Les vergers de basses-tiges reflètent les besoins rapides de la production fruitière. Les arbres aux ramures fines, serrés les uns contre les autres et distribués en rang étroit rappellent, dans une certaine mesure, les paysages de vignobles. Ce mode de production, certes plus rentable, est moins esthétique que les vergers de hautes-tiges dont les arbres fruitiers ont un port pleinement déployé.



Le haie résiduelle souligne une certaine pauvreté paysagère... Pourtant, la forme de certains troncs suggèrent des tailles successives et donc un entretien régulier (arbres émondés). Tout laisse à penser que la haie va disparaître et que les deux parcelles vont bientôt n'en faire plus qu'une.

LES GRANDES PLAINES OUVERTES



- 1 - St-Symphorien-des-Bruyères, « L'Avenue »
- 2 - Anceins, au sud de « Belleville »
- 3 - La Ferté-Fresnel, « Les Marnières »
- 4 - Anceins, « Le Chalet »
- 5 - Gauville, le long de la D12
- 6 - Gauville



La floraison des champs de colza au printemps crée un véritable « océan » jaune-vif qui embellit quelques semaines les plateaux cultivés.



Les plaines agricoles révèlent parfois quelques instants de beauté. Ici, le jeu des nuages et du soleil peint sur le sol un camaïeu d'ocres et de bruns.



La silhouette des deux arbres isolés est interrompue par les tâches sombres que forment les boules de gui. Cette plante parasite est souvent le signe d'un manque d'entretiens, de soins accordés à ces vieux arbres.



Les bâtiments agricoles de la porcherie moderne ont un impact non négligeable sur le paysage de la plaine. Le massif forestier en arrière plan contribue à mieux intégrer une partie des constructions. Il aurait été souhaitable de planter en complément des arbres de haut jet à l'abord des bâtiments pour en atténuer la présence.

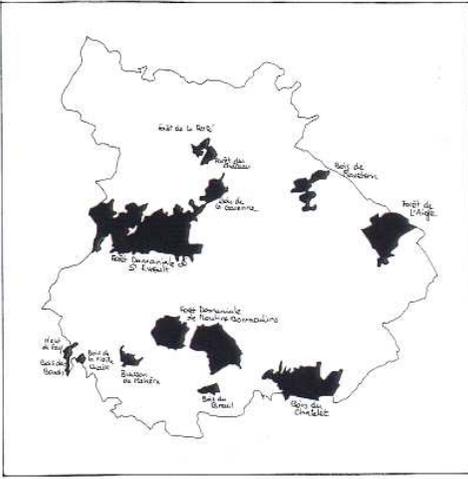


Les prairies aussi peuvent former de vastes espaces. Une grande partie de ces parcelles étant à la fois pâturées et fauchées, leurs superficies évoluent parallèlement à l'élargissement des outils agricoles.



Quatre arbres isolés ponctuent la plaine. Baignés de lumière, leur port s'est pleinement développé en hémisphère leur conférant à chacun une allure majestueuse.

LES GRANDS MASSIFS FORESTIERS



- 1 - Buisson de Mahéru
- 2 - Forêt de Saint-Evroult, au N de « La Grande Selle »
- 3 - Forêt de L'Aigle
- 4 - Forêt de Saint-evroult, D31
- 5 - Bois de la Garenne
- 6 - Forêt de L'Aigle, D664



Le couvert végétal ombrage le sous-bois et tamise la lumière.



La lisière forestière, espace de transition entre ciel et prairies... Le mélange des essences arborées (résineux et feuillus) intensifie et augmente la palette des verts.



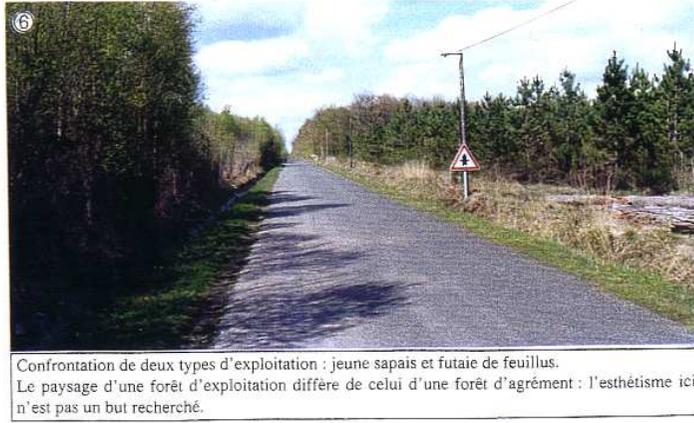
Les dégâts de la tempête de décembre 1999 sont encore bien présents. De nombreuses années sont encore nécessaires pour que la nature fasse disparaître cette « blessure ».



Le cœur de la forêt forme un paysage fermé, aux horizons proches et cloisonnés. La route, seule échappée visuelle, guide le regard au loin.

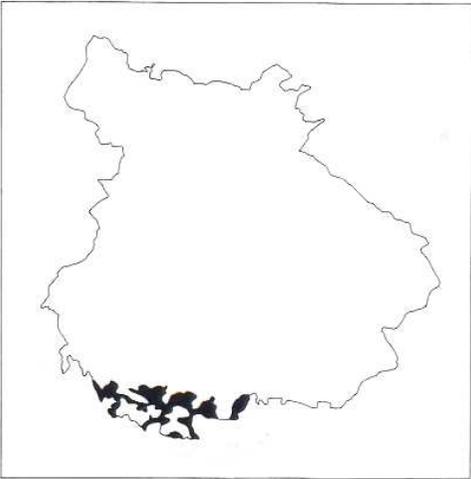


Dissymétrie des ravages de la tempête... La route, telle une frontière, sépare de gauche à droite les boisements épargnés des troncs brisés.



Confrontation de deux types d'exploitation : jeune sapais et futaie de feuillus. Le paysage d'une forêt d'exploitation diffère de celui d'une forêt d'agrément : l'esthétisme ici n'est pas un but recherché.

LES VERSANTS CULTIVÉS



- 1 – Mahéru, « *La Billonnière* »
- 2 – Fay, au Nord de « *La Choletière* »
- 3 – Fay, « *Le Petit Pré* »
- 4 – St Aquilin de Corbion, au Sud du « *Trésor* »
- 5 – Mahéru, « *Les Croisettes* »
- 6 – Mahéru, vers « *Les Aulnais* »



La lumière intense d'un printemps ensoleillé offre des couleurs très variées : les nuances rouille d'une parcelle fraîchement labourée tranchent dans ce paysage au vert ambiant. Elle souligne également la particularité de texture et de teinte du sous-sol marno-calcaire de la Marche du Perche, bien différent du sous-sol argileux que l'on observe sur les plateaux ouchois.



Paysage ouvert où les vues sont cadrées par les éléments arborés, fractionnant l'horizon. Les grandes cultures couvrent une partie des versants dont les pentes peu accentuées permettent une mise en culture aisée.



Les coteaux cultivés offrent au printemps un vert franc qui s'oppose au vert tendre des pâtures. Les prairies, repliées sur elle-même, forment un monde clos. A l'inverse, les parcelles cultivées possèdent des limites plus floues, marquées seulement par les différences de coloris des plantes à une période donnée.



La fontaine de Saint-Clair, bâtie à la fin du 19^{ème} siècle, compose avec la campagne environnante un tableau bien agencé. L'horizon moutonnant de la forêt du Breuil longe de grandes parcelles ondulées cultivées de colza. Dans les creux du dénivelé, un petit verger offre un variante aux grandes cultures.



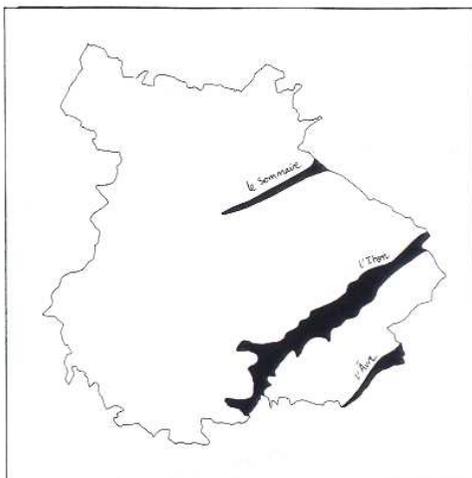
Le jeu des lignes (pentes, route, réseau électrique et traces du passage des machines agricoles dans les cultures) révèlent les ondulations d'un relief doucement vallonné.



Cette « mer » de blé cultivé dans les déclivités de deux vallons offre un paysage ouvert aux perspectives ondoyantes... au gré du vent.

LES VALLÉES TRÈS FAIBLEMENT ONDULÉES

*Le Sommaire, l'Âvre et
l'Iton*



① La ligne de peupliers à l'horizon suggère le tracé de la rivière.
La vallée est très large, très faiblement encaissée : elle induit un paysage à peine ondulé où les vues sont lointaines, limitées par les masses boisées.



③ L'eau coule paisiblement entre les berges enherbées. Ce paysage de fond de vallée traditionnel contraste avec celui de la photographie attenante : ce mode d'exploitation tend à disparaître au profit du second qui présente une certaine dégradation paysagère.



② Le lit de l'Iton s'élargit en traversant le bourg de Chandai. Les plantations rectilignes de peupliers au bord de l'eau rappellent les paysages de canaux.



④ La régularité des plantations de peupliers forme un paysage monotone et monospécifique. Les arbres fragmentent l'espace de manière géométrique et réduisent les effets de perspectives et de profondeur du fond de vallée.

- 1 - Irai
- 2 - Chandai
- 3 - Irai
- 4 - Irai
- 5 - Saint-Nicolas-de-Sommaire
- 6 - Vitrai-sous-L'Aigle, « Le Moulin de Rolin »



⑤ Du plateau, le ruisseau de Sommaire est à peine perceptible. La masse boisée masque un léger dénivelé et les ondulations du cours d'eau sont soulignées par les piquets clôturant les prairies.



⑥ Les terres cultivées soulignent les légères ondulations de la vallée de l'Iton. La bande boisée au centre de la photo masque le dénivelé et le passage de l'eau.

LES COLLINES ET VALLONS BOCAGERS



- 1 - Mahéru, vue sur la bourg de Moulins-la-Marche depuis les vallons nord
- 2 - Mahéru, « Les Aulnaies »
- 3 - Mahéru, « Les Aulnaies »
- 4 - Mahéru, au nord de « La Louvière »
- 5 - Fay, au nord « Des Chênaies »
- 6 - Mahéru, entre « Le Val David » et « La Bisière »



① De douces collines bocagères annoncent la « marche » du Perche. Le relief est animé par la présence d'un nombre important de sources et de ruisseaux (de la Fontaine, de Mahéru, des Aulnaies, etc...) qui ont creusé et façonné au fil du temps les terres de ce pays. Le travail de l'homme vient compléter l'œuvre de la nature : un maillage assez dense de haies souligne et agrémente les pentes de chaque versants.



③ Le bâti au centre de la photo donne l'échelle et permet de calculer le dénivelé du coteau. On peut constater que le mode d'exploitation est bien adapté à la pente : les prairies et les haies sont les meilleures alliées contre les effets du ruissellement lors des fortes pluies.



⑤ Géométrie et rectitude d'un maillage en « damier ». Les deux parcelles sont parfaitement entourées d'une haie buissonnante dont la présence ne semble pas gêner la mise en culture du sol. Il s'agit d'un bel exemple d'agriculture intégrée.



② Le caractère champêtre et extensif de la pâture est accentué par l'aspect bancal et vétuste des piquets de la clôtures. Au centre, l'arbre isolé apporte ombre et fraîcheur à une partie du troupeau.

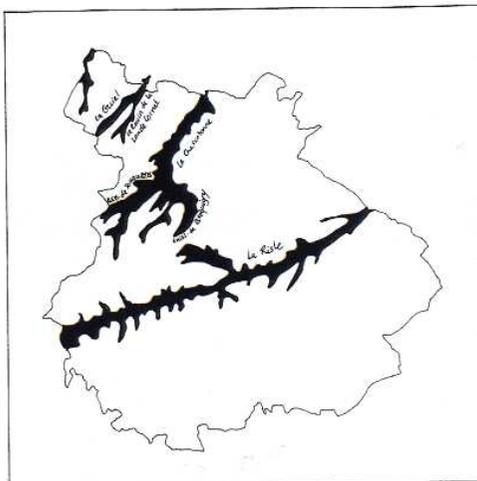


④ Une vache normande se rafraîchit à une mare. La proche lisière forestière laisse à penser que les animaux domestiques ne sont pas les seuls à venir s'y abreuver.



⑥ Ambiance ombragée et champêtre d'une petite route carrossable...
À l'horizon, l'espace fermé par la haie ressemble à la sortie d'un tunnel : les arbres forment une véritable voûte de verdure.

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES *La Charentonne*



- 1 - Anceins, « *Brucourt* »
- 2 - La Gonfrière, à l'ouest « *Des Greniers* », vue sur le bourg de Bocquencé
- 3 - Bocquencé, « *La Ronce* »
- 4 - Anceins, la D12 entre « *La Sifletière* » et « *Noirval* »
- 5 - Bocquencé, « *Le Buisson* »
- 6 - La Gonfrière, « *La Martelière* »



① L'allée plantée met en scène l'arrivée à la propriété. Les fonds de vallées étant souvent inondables, le choix des peupliers s'est effectué en fonction de leur capacité à vivre quelques temps immergés dans l'eau.



② De ce site, la vallée apparaît comme étroite, les deux rives sont rapprochées et relativement encaissées. Les versants, en partie boisés, limitent le champ de vision et masquent la dépression créée par le passage de l'eau.



③ La route souligne les ondulations du relief. Des lignes boisées ferment l'horizon et masquent légèrement les pentes des versants que les prairies tendent à révéler.



④ Le long de la D12 un panneau indique la présence de la Vallée de la Charentonne. Créée par une association portant le nom de cette vallée, cette initiative fait la promotion du site. Certains panneaux plus accessibles ont un contenu pédagogique et permettent d'informer les promeneurs sur la faune et la flore qu'ils peuvent rencontrer sur ce territoire.

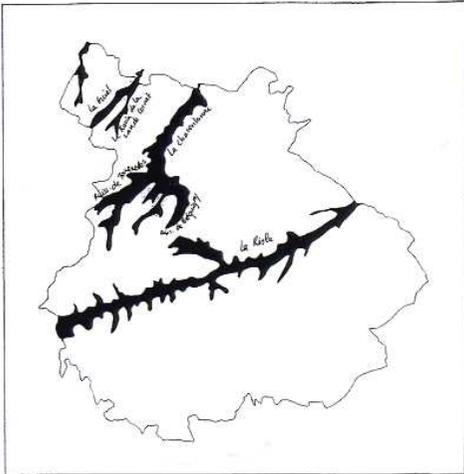


⑤ Le bocage fragmente et cloisonne les prairies du versant créant un espace structuré et diversifié. La lumière fait scintiller l'eau que l'on entr'aperçoit à travers les arbres.



⑥ Nostalgie champêtre... La roue d'un ancien tombereau ajoute au site un certain cachet. En arrière plan, on aperçoit les déclivités annonçant la vallée.

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES *La Charentonne*



- 1 – La Gonfrière
- 2 – Bocquencé, « *Les Monthéros* »
- 3 – Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois, le « *Lac des Saints-Pères* »
- 4 – La Gonfrière
- 5 – Anceins
- 6 – Anceins, « *Le Long Essart* »



1 La vallée, au creusement modéré, marque un relief ondulé de part et d'autre du cours d'eau. Les versants sont boisés sur les hauteurs et les prairies ponctuées de vieux vergers. Quant au bâti traditionnel, il est parfaitement intégré à ce « décor-écran ».



3 Le lac de Saint-Evrout, étendue plane et lisse, confère aux lieux une impression de fraîcheur et de détente. L'aspect ordonné des berges rend compte d'un aménagement pensé pour les loisirs et le tourisme (pédalo, camping).



5 Les soins apportés à l'entretien et à la conservation de cet ancien moulin confèrent au cadre un certain esthétisme.



2 Les versants de la vallée, faiblement encaissés, sont labourés sans difficultés. Cependant l'absence de haies ou de bandes boisées dans les ruptures de pentes ne peut empêcher l'érosion par ruissellement...



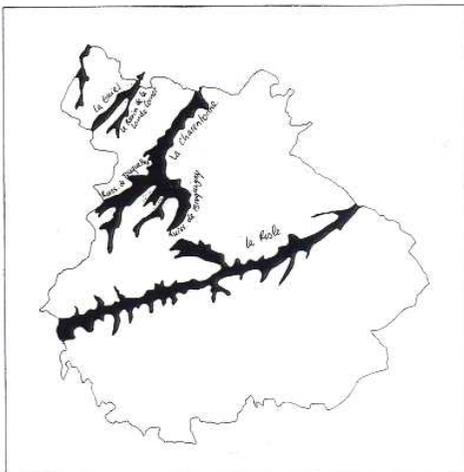
4 Rythmée par de fines lignes d'aulnes et de peupliers, la vallée de la Charentonne se compose de vastes prairies lumineuses. Alors que les troupeaux de moutons pâturent l'herbe rare d'hiver, les vaches sont maintenues près des bâtiments de stabulation et consommation du foin en attendant le printemps... La tôle rouillée de la toiture choque sur ce bâtiment traditionnel.



6 Deux indices révèlent le passage de l'eau : les piquets délimitant les champs et la présence d'essences arborées hygrophiles (aulnes).

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES

La Guiel et la Lande Cornet



- 1 - Heugon
- 2 - Heugon, « *Le Champ de l'If* »
- 3 - Monnai à l'intersection de la D12 et de la D232
- 4 - Villers-en-Ouche, « *La Côte* »
- 5 - Heugon, le bourg
- 6 - Heugon, le bourg



La vallée de la Guiel offre un paysage ouvert et fragmenté avec une présence importante d'éléments arborés. Les ondulations du relief sont dévoilées par le tracé serpentin de la route.



Les versants de la vallée alternent grandes cultures et prairies bocagères. Ces dernières soulignent et découpent les coteaux par un maillage de haies « en damier » relativement dense.



Résurgence de la Guiel, il y a peu inexistant dans ce site. L'eau s'infiltré et creuse de nouveaux méandres dans les déclivités de la prairie. Du plateau, l'eau, telle une flaque longue et étroite, scintille dans l'herbe.



Jeu de transparence et de lumière à l'approche du printemps. Le vert tendre des bourgeons gagne les haies que le soleil fait briller. La rambarde métallique du pont permet de détecter la présence de l'eau, quasi invisible dans ce paysage.



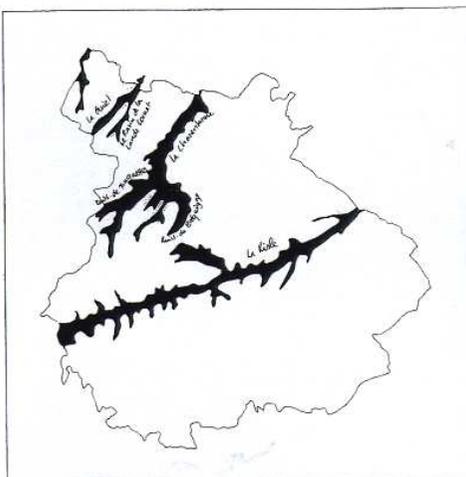
Le bourg d'Heugon s'inscrit harmonieusement dans les escarpements du coteau. Les versants pâturés et bocagères alternent avec les versants cultivés dont les couleurs printanières teintent la vallée de jaune citron et de vert franc.



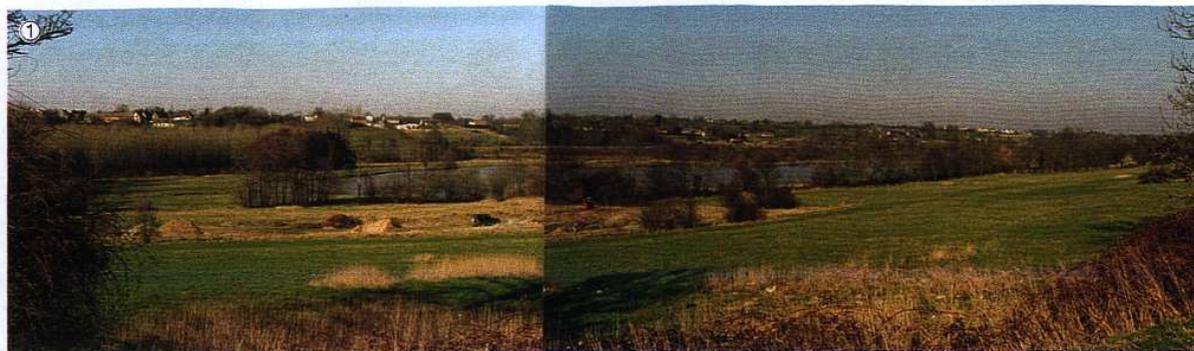
Le ruisseau de la Guiel coule au pied des constructions du bourg d'Heugon. Le caractère relativement récent de son passage est caractérisé par l'absence de la végétation arborée caractéristique des fonds de vallée.

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES

La Risle



- 1 - Rai, vers « La Ferme du Moulin à Papier »
- 2 - Aube, vers « La Fenderie »
- 3 - Rai, « La Ferme de Rai »
- 4 - Rai, vers « La Croix Lamirault »



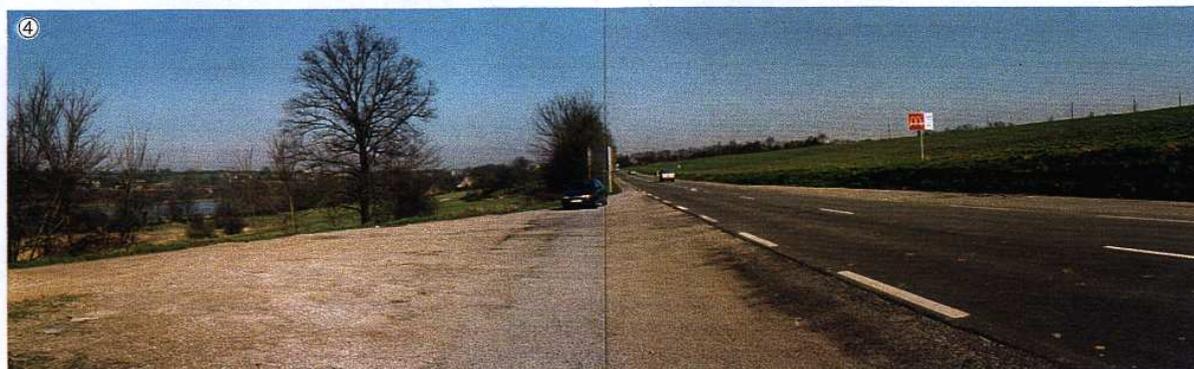
Les prairies de fonds de vallée offrent une ouverture visuelle sur un paysage de plus en plus urbain à l'approche de L'Aigle. On peut constater également une certaine évolution de l'utilisation des parcelles. Le vert ras des prairies pâturées contraste avec les friches herbacées, des « herbes folles » de teinte ocre. Ces prairies délaissées sont alors propices aux dépôts sauvages. En second plan, une grande peupleraie « grignote » les horizons.



Le maillage serré, la hauteur des arbres et les branchages entremêlés forment des haies denses, à la fois brise-vent et « brise-vue »... Elles bordent et cloisonnent la route, rompant toutes perspectives sur la vallée. Le regard glisse sur l'horizon routier.



La commune de Rai présente un front urbain peu intégré : situées au sommet du coteau, les constructions d'aspect massif, répétitif et éclatant choquent. Il aurait été préférable de construire au centre du plateau ou sur les pentes du coteau afin d'intégrer le bâti dans le relief.



Les versants de la vallée ont une pente très douce, renforçant l'impression d'espace faiblement encaissé. La présence de panneaux publicitaires, la régression des espaces boisés au profit des constructions sont les signes avant-coureurs de l'approche de l'agglomération aiglonnaise.

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES

La Risle



- 1 – Saint-Martin-d'Ecublei
- 2 – Saint-Sulpice-sur-Risle
- 3 – Saint-Hilaire-sur-Risle
- 4 – Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, la RN26
- 5 – Saint-Martin-d'Ecublei, vers « *Le Moulin de la Chaise* »



Le mélange des essences arborées au printemps constitue une véritable mosaïque de couleurs : la palette des verts offre des contrastes étonnants, les ocres et les bruns teintent encore la vallée à la sortie de l'hiver.



Les brumes hivernales font apparaître le bourg de Saint-Sulpice par un jeu de silhouettes. Le clocher effilé de l'église, les lucarnes de la maison de maître, la simplicité des hangars agricoles et les tourelles du manoir se fondent et se succèdent dans un flou artistique. Cependant, la ferme en premier plan dévoile sensiblement une impression générale de désordre.



Le caractère semi-fermé du fond de vallée alterne lumière et ombre. Les berges ne sont pas accessibles par les prairies, les ponts sont alors les seuls emplacements permettant d'observer de près le cours d'eau.



La route nationale constitue un espace linéaire lisse et rigide, contrastant avec la végétation environnante. Il crée une coupure dans le paysage traversé mais propose également aux automobilistes de beaux points de vue, et notamment des hauteurs du coteaux.



Les tailles sévères affligées aux arbres « en têtards » sont trop traumatisantes pour les vieux spécimens qui ne parviennent plus à reformer des branches.

LES VALLÉES LÉGÈREMENT ENCAISSÉES

La Risle



- 1 - Aube
- 2 - Rai, le long de la RN26
- 3 - Saint-Sulpice-sur-Risle
- 4 - Rai
- 5 - Saint-Martin-d'Ecublei, « *Le moulin de la chaise* »
- 6 - Rai, le long de la Risle



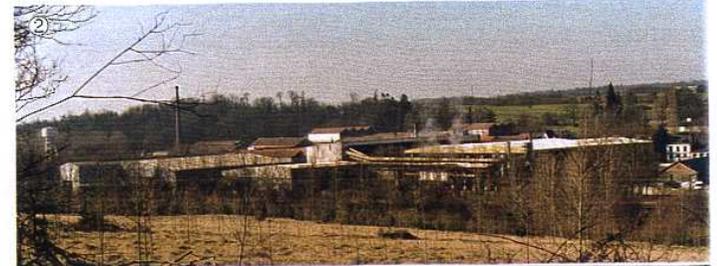
Construite à cheval sur la Risle, la grosse forge, dont les plus anciens bâtiments datent du 18^{ème} siècle, constitue un pan important du patrimoine ouchois.



Contrastant avec les constructions industrielles actuelles, l'usine Bohin, bâtie au 19^{ème} siècle, s'intègre bien au paysage. L'architecture unitaire des bâtiments, l'utilisation de matériaux traditionnels (briques, silex...) et la proximité d'une haute végétation arborée, rend sa présence relativement discrète.



Boisement d'aulnes et de peupliers se reflétant sur un étang formé par l'un des bras de la Risle. Ces arbres mêlés et répartis de manière naturelle forment un boisement plus souple et plus agréable que les peuplerais aux plantations rectilignes et symétriques.



L'usine de Boisthorel perpétue la tradition métallurgique de la région. Située dans les déclivités de la vallée, proche du cours d'eau qui assurait autrefois l'apport d'énergie, elle possède un impact sur le paysage non négligeable. La concentration des bâtiments industriels, volumineux et de forme cubique ainsi que la tonalité des pans de tôles réfléchissant au soleil, contraste avec les parcelles agricoles des environs. Les peupliers en premier plan ainsi que les résineux sur les versants n'apparaissent pas comme les essences les plus pertinentes pour intégrer ces bâtiments dans le contexte local.



Certaines pâtures peu rentables et difficilement exploitables sont délaissées. Elles évoluent alors en friches. Ici, les broussailles s'étendent au-dessus des constructions sur une grande partie du coteau. Les couleurs et les textures sont variées et contrastent avec les ocres lisses des prairies pâturées.



L'enrésinement des fonds de vallée par la plantation excessive de « sapins de Noël » sur les versants dégrade et banalise le paysage.

LES VILLAGES ET HAMEAUX DE TRADITION



- 1 - La Gonfrière, « *La Martelière* »
- 2 - Marnefer, le bourg
- 3 - Bocquencé, « *La Thibouvière* »
- 4 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 5 - St-Nicolas-de-Sommaire, le bourg
- 6 - St-Pierre-des-Loges, le bourg



Construction métisse...de briques et de pans de bois. L'enduit blanc cache un mur en silex que l'on retrouve à la base du bâtiment.



Fermette à colombage dont le caractère ancien est souligné par une certaine dissymétrie dans la répartition des pans de bois. Aujourd'hui habitation (secondaire ?), le bâti a été rénové (peinture pimpante sur torchis).



L'enfouissement des réseaux de fils électriques et téléphoniques a permis de valoriser le centre bourg. L'espace désencombré et les horizons dégagés, le patrimoine local est alors mis en valeur. L'absence de trottoir souligne le caractère rural du village.



Dans le bourg de Marnefer, les ambiances végétales prédominent... Le bâti, réparti en petites unités et de manière discontinue, s'intègre harmonieusement dans le paysage.

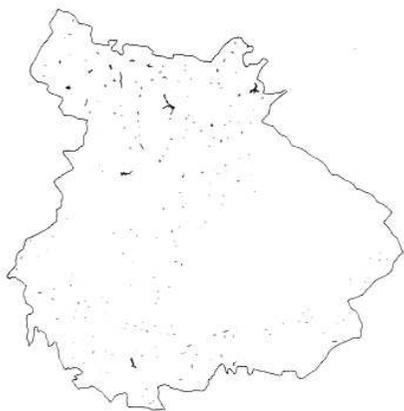


Chute de neige printanière où les flocons se confondent aux arbres en fleurs... Bel exemple de construction « Ouchoise » qui marie avec un certain art silex et briques. Le mur clôture un ensemble de jardins attachant à chaque maison. L'ardoise se retrouve sur l'ensemble des toitures : il ne s'agit pas d'une caractéristique du Pays d'Ouche qui connaît également de nombreux toits en tuiles.



L'aménagement récent d'un terrain de pétanque près du cœur de bourg s'intègre parfaitement au cadre rural de la commune. Les rares extensions urbaines du village sont masquées par la végétation.

LES VILLAGES ET HAMEAUX DE TRADITION



- 1 - La Gonfrière, entrée Est du bourg
- 2 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 3 - Couvains, vue sur le bourg de la D231
- 4 - Bonsmoulins, à l'Est des « Beslières »
- 5 - Mahéru
- 6 - Mahéru, « La Colomberie »



Situé à mi hauteur des versants de la vallée de la Charentonne, le village de la Gonfrière est constitué essentiellement de constructions traditionnelles dont la présence se fait discrète parmi les boisements épars.



Construite au 19^{ème} siècle, le clocher de l'église de la Ferté-Fresnel possède une architecture intéressante où la brique est à l'honneur.



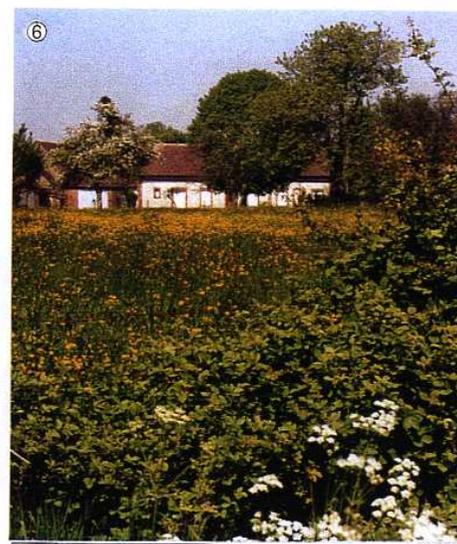
Les extensions urbaines récentes, peu nombreuses, sont dissimulées par une végétation dense et variée. A l'approche du village, la présence d'essences locales contribuent à donner une impression champêtre et traditionnelle.



Beau pan de mur réunissant les matériaux de constructions traditionnels du Pays d'Ouche : silex, grison, chaux et pans de bois. Une grande partie du territoire ouchois est jalonné par une formation résiduelle à silex.

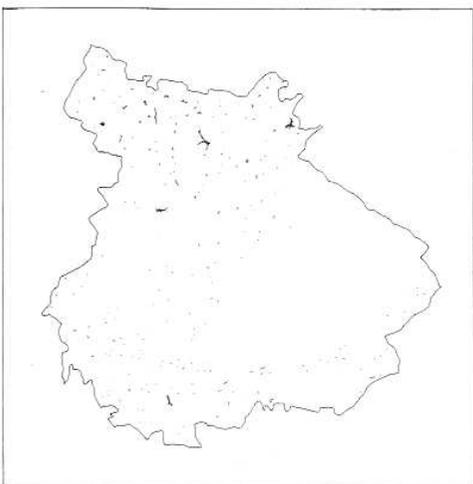


A la marche du Perche, le bâti est très caractéristique. Subissant à la fois les influences ouchoises et percheronnes, ses matériaux reflètent les modes d'utilisation des deux régions : briques, moellons calcaires et roussard, un grès oxydé extrait des sables du Perche.

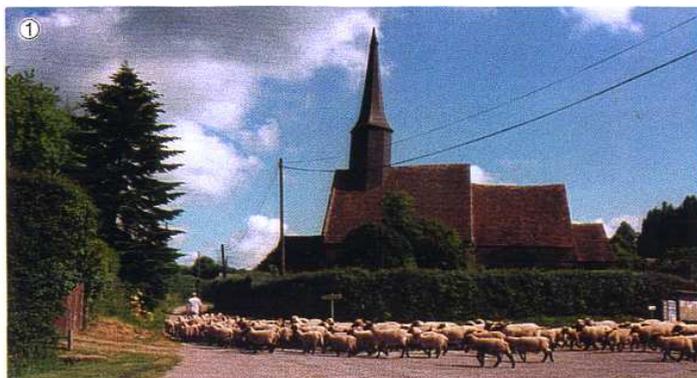


L'occupation des sites est extensive : les fermes et hameaux se répartissent de manière homogène sur le territoire communal. A l'inverse des pavillons mitant l'espace agricole, ces constructions « noyées » dans une végétation autochtone présente une parfaite intégration aux sites.

LES VILLAGES ET HAMEAUX DE TRADITION



- 1 - Echauffour, « Saint-Germain »
- 2 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 3 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 4 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 5 - La Ferté-Fresnel, le bourg
- 6 - Saint-Michel-Thubeuf, le bourg de Thubeuf



La conduite d'un troupeau de moutons par un berger apparaît assez exceptionnelle dans ce village situé à peine plus d'une centaine de kilomètres de Paris.



L'architecture de cette maison de maître de style 19^{ème} siècle est assez typique des constructions traditionnelles du Pays d'Ouche. Implantée dans une cour jardinée dont on remarque un magnifique acacia, la maison est construite en moellons de silex noyés dans la chaux. Encadrements, corniches et chaînes d'angles sont appareillés de briques et l'ardoise couvre le toit.



Le développement de l'industrie et notamment des briqueteries a fortement influencé les constructions du 19^{ème} siècle. Ainsi, il n'est pas rare de voir des maisons aux façades entièrement recouvertes de briques, dessinant de simples mosaïques (alternance de briques sombres et de briques rouges).



Le torchis et le bois sont les éléments de la chaumière normande type la plus ancienne. Utilisé comme remplissage entre les pans de bois, le torchis est composé de terre grasse et de pailles hachées.

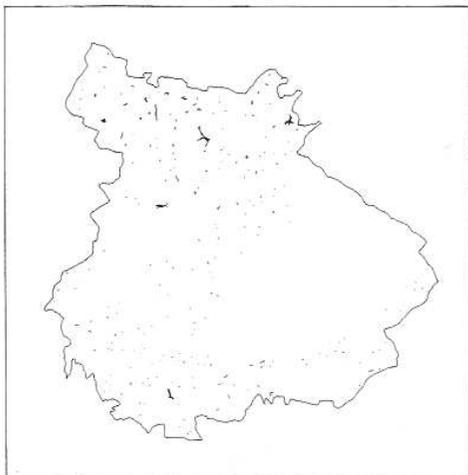


Le caractère bancal et irrégulier de la construction ainsi que la rareté d'une réalisation entièrement en pans de bois lui confère un aspect artistique et patrimonial.



De même que pour le précédent exemple, cette maison réunit les caractéristiques types des constructions du pays. En revanche, bâtie de plein pied, son aspect est plus simple et plus rural. Ses dimensions permettent de la qualifier de « longère ».

LES VILLAGES ET HAMEAUX DE TRADITION



- 1 - Mahéru, le bourg
- 2 - Mahéru, le bourg
- 3 - Fay, vue sur le bourg du « *Petit Pré* »
- 4 - Saint-Martin-des-Pézérêts, le bourg
- 5 - Rai, le bourg historique
- 6 - La Ferté-Fresnel, le bourg



Les teintes ocre de l'enduit, auxquelles se rajoutent les roux des tuiles plates et du grès « roussard », donnent au bâti une teinte très chaleureuse et lumineuse.



L'église de Mahéru, remaniée successivement du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle, est un savant métissage des divers matériaux utilisés dans le Pays d'Ouche : calcaire, grison, brique, ardoise et tuiles plates.



Calé sur les pentes des petites collines annonçant le Perche, le village de Fay domine un paysage bocager ponctué par quelques boisements. Même au cœur du bourg, la végétation est omniprésente : de grands arbres ombragent les maisons.



Des bâtisses constituées essentiellement de moellons calcaires équarris apparaissent régulièrement dans le sud du Pays d'Ouche. L'utilisation de ce nouveau matériau correspond à un changement de la nature des sols : les secteurs vallonnés du canton de Moulin-la-Marche sont constitués de terrains marno-calcaires.

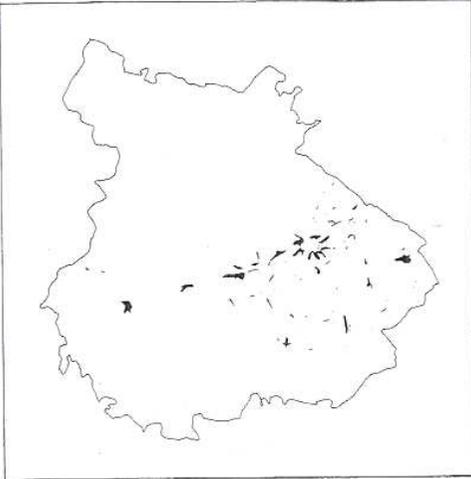


Installé en fond de vallée, à quelques mètres du lit de la Risle, le noyau villageois de Rai offre un paysage remarquable de la RN26.



Trois styles distincts se côtoient dans cette ruelle du centre-ville : maisons en torchis et pans de bois, maisons aux murs de briques, maisons en silex, chaux et encadrements de briques... Cette juxtaposition rend compte de la richesse patrimoniale et de la diversité du bâti du Pays d'Ouche.

LES BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX DE MODERNITÉ



- 1 - Aube, le bourg
- 2 - Saint-Sulpice-sur-Risle, vers « Les Pérelles »
- 3 - Saint-Sulpice-sur-Risle, « La Rolerie »
- 4 - Saint-Sulpice-sur-Risle, entrée E de L'Aigle par la route de Paris
- 5 - Rai, RN26, « La Croix Lamirault »



Les lotissements récents forment un ensemble homogène, regroupés en « îlots » structurés.



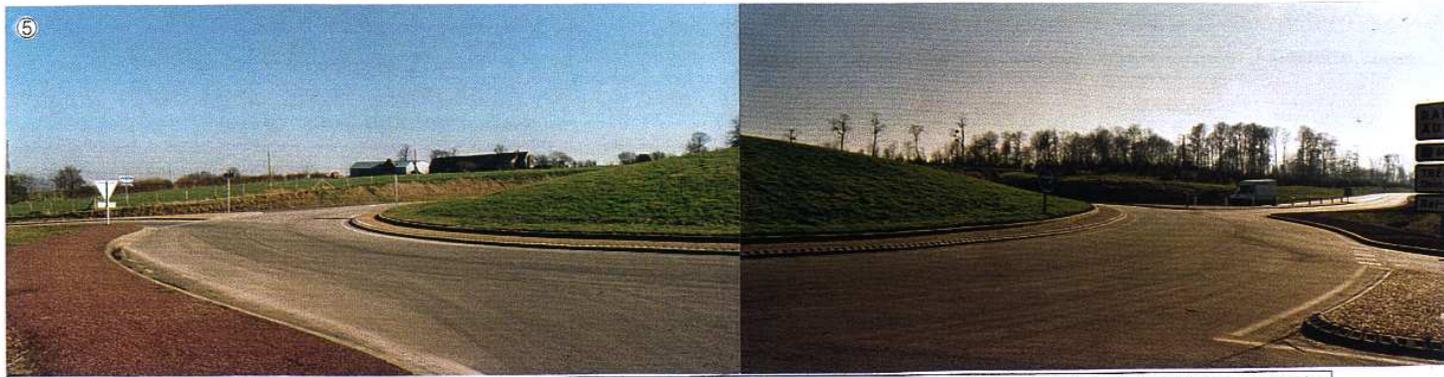
Située à cheval sur la vallée de la Risle et les bords du plateau, l'agglomération aiglonne est relativement dense de Saint-Martin-d'Ecubeli à la ville d'Aube.



Fruit de démarches individuelles, quelques constructions s'étendent dans la campagne et contribuent à « miter » l'espace agricole, en s'implantant sans chercher à s'intégrer au paysage environnant.

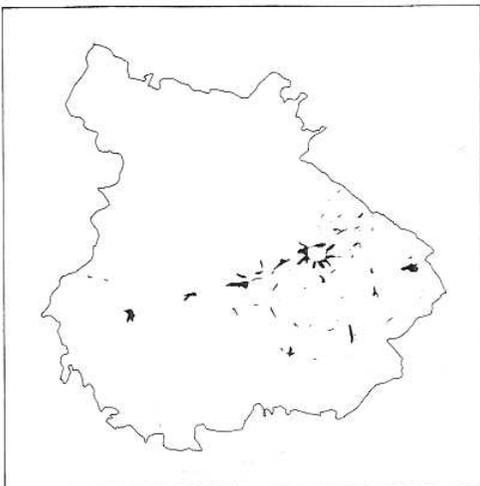


Difficile lisibilité des limites communales de la ville de L'Aigle à son approche. Ses extensions ainsi que celles des communes voisines forment un continuum urbain.



Les talus formés par les ronds-points et les récentes déviations isolent le conducteur et ses passagers dans un « couloir roulant ». Le micro-relief ainsi formé n'offre qu'un horizon routier et cache une bonne partie des panoramas et des paysages traversés.

LES BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX DE MODERNITÉ



- 1 - St-Sulpice-sur-Risle, « La Fonte »
- 2 - L'Aigle Est, le long de la D918
- 3 - Rai, à l'Est des « Noës Blanches »
- 4 - St-Sulpice-sur-Risle, « Le Plessis »
- 5 - Aube, rue principale
- 6 - Entrée Sud de l'Aigle, D918

Nota : Bien que le noyau urbain de L'Aigle soit différencié comme élément à part entière, il nous a semblé pertinent de classer ses extensions dans l'unité qui suit.



Le caractère relativement récent de ce lotissement se mesure à la taille des arbres et arbustes. Un certain soin a été entrepris pour distinguer chacune des constructions (lucarne ou vélux, balcon ou terrasse, différence dans le nombre et l'emplacement des fenêtres...), cependant leur forme et leur coloris sont identiques et contribuent à banaliser l'espace.



Ruralité moderne... Les lignes électriques à haute tension traversent un pré brouté par un troupeau de vaches de race Salers et Limousines. La proximité de l'agglomération aiglonne ainsi que la présence d'usines métallurgiques expliquent l'importance des réseaux haute tension sur ce territoire.



Village-rue traversé par un « couloir roulant ». L'ambiance y est très minérale et la priorité est accordée aux automobiles (signalétique routière, trottoirs réduits au profit des emplacements de parking). Le tissu urbain est continu et présente, à l'exception de quelques bâtiments historiques, relativement peu d'intérêt d'un point de vue architectural.



Image périurbaine reflétant un paysage hétérogène : un troupeau de moutons côtoie un terrain de sport et des pavillons récents. La prairie contraste avec les jardins aux essences variées des constructions résidentielles. Cette juxtaposition d'ambiances paysagères distinctes traduit les différentes logiques d'un espace en mutation.

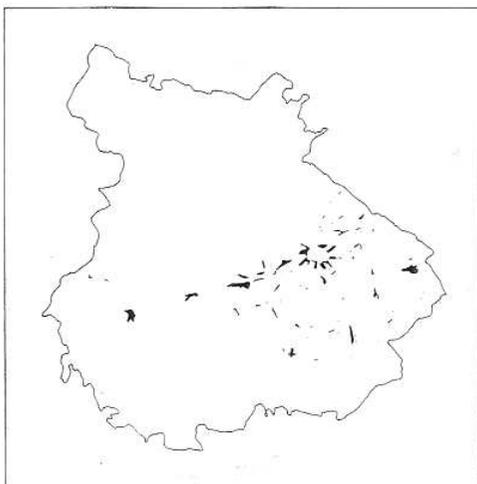


Mitage pavillonnaire d'un espace agricole à proximité de l'agglomération aiglonne. Les voies départementales et nationales sont de véritables vecteurs de développement : elles rapprochent en temps les territoires. L'urbanisation se développe alors le long des axes sous la forme de « doigts de gants » ; ces derniers peuvent s'étendre relativement loin du noyau urbain.



L'agrandissement de certaines voies et la construction de déviations permettent de désengorger le centre de l'Aigle mais contribuent également à urbaniser et à « minéraliser » la campagne environnante. Dans la logique du développement économique et urbain, les espaces agricoles sont souvent conçus comme des espaces vides.

LES BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX DE MODERNITÉ



1 La commune d'Echauffour offre une grande variété de constructions traditionnelles et modernes. Situé à proximité du centre-bourg, ce bâtiment présente une certaine originalité architecturale. Cependant, il n'évoque en rien les formes, les lignes et les volumes locaux : son style rappelle plutôt les chalets savoyards... Quant à la cour très minérale et les clôtures en thuyas, ils n'assurent en rien l'intégration du bâtiment.



2 Le front urbain progresse au détriment des surfaces cultivées. A l'approche du village, on ne perçoit que ses extensions. Le centre-bourg, calé dans les pentes de la vallée, n'est pas perceptible du plateau.



3 Les extensions pavillonnaires ordonnées et structurées en quartier donnent au village une dimension urbaine. Les haies « imperméables » des jardins privatifs soulignent la volonté exacerbée de chaque propriétaire de préserver son intimité.



4 Grande homogénéité des extensions pavillonnaires des années 50 /60. Le muret en meulière, d'inspiration très « banlieusarde » remplace la clôture végétale. L'architecture des constructions, très standardisée, ne rappelle en rien l'habitat traditionnel de la région (toit à 4 pans...).

- 1 - Echauffour, le bourg
2 - Saint-Martin-d'Eculblei, « *Les Philippotières* »
3 - Saint-Martin-d'Eculblei, « *Les Philippotières* »
4 - Aube, le bourg
5 - L'Aigle, ZI « *Les Caillottes* »

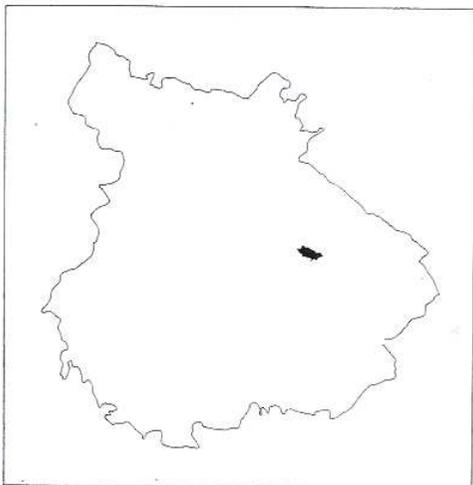
Nota : Bien que le noyau urbain de L'Aigle soit différencié comme élément à part entière, il nous a semblé pertinent de classer ses extensions dans l'unité qui suit.



5 La taille de la zone d'activité rend compte du dynamisme économique de la commune. Elle est signe de vitalité et de modernité. Les locaux industriels et commerciaux, récemment implantés sur ce site, ne sont pas encore intégrés par une végétation environnante, dont nous pouvons observer la jeune pousse à travers les grillages.

LA VILLE-CENTRE

L'Aigle



A la fois ville de modernité et de tradition, L'Aigle, ville-centre du Pays d'Ouche ornais (environ 9000 habitants au dernier recensement), se définit comme une unité à part entière.

Ces 3 planches-photos ne prétendent pas être un diagnostic exhaustif de son architecture et de ses dynamiques paysagères ; il s'agit d'une étude de la Risle en milieu urbain.

A – La perception de la Risle par les automobilistes

A l'origine de la fondation primitive de L'Aigle (dont l'ancienne toponymie scandinave "Bec-Ham" signifie "maisons au bord de la rivière"), l'eau apparaît comme un élément important.

La Risle traverse la ville en se ramifiant de 3 bras. Cette omniprésence de l'eau dans les rues du centre-ville n'est pourtant pas véritablement mise en valeur par les aménagements urbains.

Son lit est restreint, ses berges souvent bétonnées et les ponts n'indiquent pas le nom du cours d'eau...

Ainsi, un automobiliste peu curieux du paysage urbain qu'il traverse peut parcourir la ville sans se rendre compte de la présence de l'eau...



Le boulevard du Maréchal Delattre de Tassigny traverse un bras de la Risle au croisement de l'avenue Kennedy.



Rue Guillaume le Conquérant, la présence de l'eau se fait très discrète...



L'avenue Kennedy marque une frontière entre les berges enherbées et les berges bétonnées de la Risle.



Rue Vivien. Après avoir longé la place de l'Europe et la place Boislandry, la route, dont on perçoit à peine le pont, franchit la Risle près du bâtiment de la Poste.



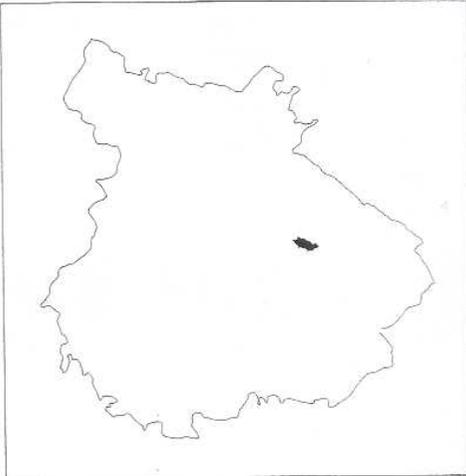
La rue de l'Abreuvoir Saint-Jean relie les jardins ouvriers aux vieux faubourgs de la ville. Au loin se détache la silhouette du clocher de l'Eglise Saint-Jean.



La rue de l'Abreuvoir Saint-Martin décline une succession de petits ponts enjambant la Risle.

LA VILLE-CENTRE

L'Aigle



Rue Catel.



Passage piétonnier longeant la Risle à l'intersection de la rue Guillaume le Conquérant.



Promenade « des 7 ponts », vers le jardin public.



Promenade « des 7 ponts », vers le jardin ouvrier.



Rue Saint-Barthélemy. En face, les platanes tri-centenaires mettent en valeur les berges de la Risle.

B – La perception de la Risle par les piétons

Une promenade au cœur de la ville permet une observation assez fine. Le piéton prend le temps de s'arrêter, de contempler.

La position assise de la voiture ne permet pas au conducteur d'appréhender le même paysage que celui du passant, qui, debout, observe au-delà des balustrades et des rambardes.

Il accède à des passages étroits et peut suivre un moment le cours d'eau. Le clapotis de l'eau et l'odeur de la vase réveille ses sens.

La Risle baigne l'histoire de la ville. Les deux platanes tricentenaires évoquent les splendeurs passées des jardins du château, les anciennes usines et entrepôts ainsi que les jardins familiaux rappellent les traditions ouvrières de la cité des épingliers.

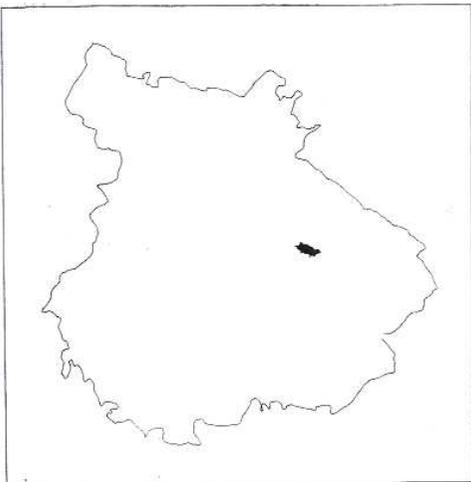


Près de l'espace culturel des Tanneurs.



Rue des Jetées, ancien moulin reconverti en discothèque.

LA VILLE-CENTRE *L'Aigle*



Promenade piétonnière à l'arrière du complexe sportif piscine/ bowling, avenue Kennedy.



La Risle à proximité du parking de la zone d'activité, avenue de la Comtesse de Ségur.



Un pont métallique relie les habitations à la Z.A.

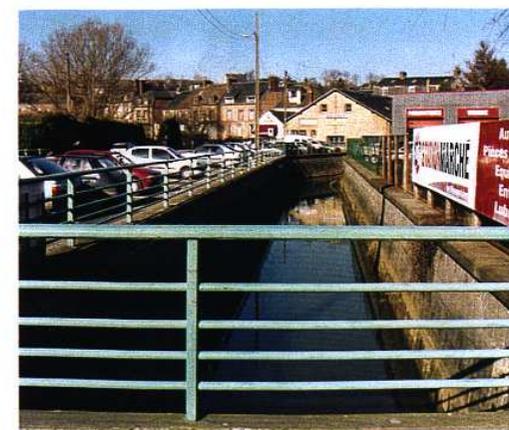
C - La perception de la Risle par la Z.A à l'entrée N de la ville

C'est à l'approche des premières extensions urbaines que la Risle perd son caractère "naturel". Dans un premier temps enherbé puis cloisonné dans un carcan de béton, le cours d'eau prend un aspect canalisé : la rivière devient droite et son milieu naturel s'appauvrit. Les aménagements urbains à proximité du supermarché sont peu esthétiques : la peinture du pont métallique est défraîchie, les berges sont inaccessibles car grillagées et le béton du parking borde quasiment l'eau.

Une réhabilitation du centre commercial est toutefois en projet. De nouveaux bâtiments plus en aval viendront remplacer les constructions actuelles. Le cours de la Risle sera alors repensé. L'aménagement d'un cheminement piétonnier est prévu.



Rue Delatre de Tassigny, à la divergence de deux bras de la Risle.



Bord de Risle canalisé le long de la rue Apollo X.



« Il n'y avait pas à hésiter, et, sans me faire scrupule cette fois de faire perdre à mes maîtres le prix qu'ils m'avaient payé, je courus vers la haie qui me séparait des champs : je m'élançai dessus avec une telle force que je brisai les branches et que je pus passer au travers.

Je courus dans le champ, et je continuai à courir longtemps, bien longtemps, croyant toujours être poursuivi. Enfin, n'en pouvant plus, je m'arrêtai, j'écoutai...je n'entendis rien. Je montai sur une butte, je ne vis personne. (...) Je regardai autour de moi ; je me trouvai isolé et malheureux, et j'allais verser des larmes sur ma triste position, lorsque je m'aperçus que j'étais au bord d'un bois magnifique : c'était la forêt de Saint-Evrout. (...) J'entrai dans le bois ; je mangeai avec bonheur de l'herbe tendre, et je bus l'eau d'une belle fontaine. Comme il commençait à faire nuit, je me couchai sur la mousse au pied d'un vieux sapin, et je m'endormis paisiblement jusqu'au lendemain. »

*« Les mémoires d'un âne »,
La Comtesse de Ségur (1860).*